

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Julie Lefevre
Identifiant annonce : 22767565 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7464123001

Rennes,
Le 09/07/2026

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

le texte d'annonce légale ci-dessous :



Communauté de communes Bretagne romantique

2EME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à la modification n°1 et aux révisions allégées n°1 à 4 du PLUi

Par arrêté n° ARR_URBA_21_2026 en date du 07/07/2026 M. le Président de la Communauté de communes Bretagne romantique, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique unique portant sur la modification n°1 et les révisions allégées n°1 à 4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

A cet effet Mme Floriane LE ROY-VIAS a été désignée par M. le Président du Tribunal Administratif en tant que Commissaire Enquêtrice.

L'enquête publique se déroulera du 17 août 2026 à 9h00 au 16 septembre 2026 à 12h00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, en format numérique :

- Sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7478/>
- Sur un poste informatique, au siège de l'enquête publique

Le dossier d'enquête publique sera aussi consultable au format papier : au siège de la Communauté de communes Bretagne romantique, à la Chapelle-aux-Filtzméens ainsi qu'aux mairies de Combours, Dingé, Saint-Domineuc et Tinténiauc.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et consigner ses observations et

propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Mme la Commissaire enquêtrice au siège de la Communauté de communes Bretagne romantique, à la Chapelle-aux-Filtzméens ou par voie électronique ou sur le courriel enquete-publique-7478@registre-dematerialise.fr.

La Commissaire enquêtrice sera présente aux lieux, jours et horaires suivants :

- Le siège de la Communauté de communes Bretagne romantique à la-Chapelle-aux-Filtzméens (siège de l'enquête publique), le lundi 18 août de 10h00 à 11h30
- La mairie de Combourg, le mardi 25 août de 10h00 à 12h00
- La mairie de Tinténiac, le lundi 31 août de 14h00 à 15h30
- La mairie de Dingé, le mardi 8 septembre de 10h00 à 11h30
- La mairie de Saint-Domineuc, le mardi 15 septembre de 10h00 à 12h00

Son rapport et ses conclusions seront transmis au Président de la Communauté de communes Bretagne romantique dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de communes Bretagne romantique et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire enquêtrice la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur la modification n°1 et les révisions allégées n°1 à 4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce d'enquête publique 2ème avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 20 août 2026	Le Pays Malouin (support papier)	35 - ILLE ET VILAINE
Date	Support	Département
Le 20 août 2026	Ouest-France (support papier)	35 - ILLE ET VILAINE

David CANTARERO
Directeur de Médialex

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'a' followed by a long horizontal stroke.